

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réserve
au
Moniteur
belge

Original déposé le

16 MARS 2026au greffe du tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur
GreffierN° d'entreprise : **0768 904 548****Nom**(en entier) : **Mobility Namur**

(en abrégé) :

Forme légale : **BV**Adresse complète du siège : **Rue Roger Marchal, ZE, Pont. 9, 5380 Fernelmont****Objet de l'acte : Révocation et nomination d'un administrateur - transfert du siège social**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 02/02/2026

1. Démission de l'administrateur

L'assemblée générale extraordinaire décide de mettre fin, à dater du 2 février 2026, au mandat de l'administrateur suivant :

- La société à responsabilité limitée ACM Urbano, ayant son siège à Torhoutsesteenweg 575, 8400 Ostende, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0438.636.572, représentée par Monsieur Paul Dendooven.

L'actionnaire accorde décharge à l'administrateur démissionnaire pour l'exécution de son mandat.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des voix.

2. Nomination d'un administrateur

L'assemblée décide de nommer comme nouvel administrateur :

- La société à responsabilité limitée CJC invest, ayant son siège à 9111 Sint-Niklaas, Eikenlaan 85, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0749.869.089, représentée à son tour par son représentant permanent, Monsieur Dominique Desrumaux, domicilié à 9111 Sint-Niklaas, Eikenlaan 85, inscrit au registre national sous le numéro 84.06.25-057.29

Son mandat prendra cours le 2 février 2026 et sera à durée indéterminée.

Extrait du rapport de l'organe administrateur en date du 02/02/2026

L'organe d'administration décide de transférer le siège, avec effet immédiat, à l'adresse suivante :

9140 Temse

Kapelanielaan 1

Cette décision est adoptée à l'unanimité des voix.

Matthias Lauwers

DM Accounting

Représentant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/03/2026 - Annexes du Moniteur belge